



# Le Saint-Siège

---

***DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II  
AU NOUVEL AMBASSADEUR DU GHANA  
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION  
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE\****

*Vendredi 13 décembre 2002*

*Votre Excellence,*

C'est avec plaisir que je vous souhaite une cordiale bienvenue, tandis que vous venez au Vatican pour présenter les Lettres qui vous accréditent en tant qu'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Ghana près le Saint-Siège. Je suis reconnaissant pour les voeux que vous m'avez transmis de la part de S.E. M. le Président John Agyekum Kufuor et du gouvernement, et je transmets avec joie en retour l'assurance de mes prières pour la prospérité et le bien-être spirituel de votre peuple et de votre nation.

En parlant du ferme engagement de votre pays à oeuvrer pour la cause de la paix, vous avez mentionné les efforts du Saint-Siège dans ce domaine. En effet, c'est précisément le devoir de promouvoir la compréhension et de faire progresser le développement et la paix entre les peuples et les nations qui motive l'activité diplomatique du Saint-Siège. Un aspect important de cette mission de promouvoir la paix est constitué par la tâche de susciter une conscience toujours plus grande de la valeur première de la solidarité. Comme le phénomène moderne de la mondialisation le fait apparaître toujours plus clairement, la société humaine - que ce soit au niveau national, régional ou international, - est toujours plus dépendante des relations de base que les peuples entretiennent entre eux au sein de cercles toujours plus vastes. Ces relations se sont déplacées de la famille vers des groupes sociaux intermédiaires et à la société civile tout entière, incluant toute la communauté nationale d'un pays. A leur tour, les Etats établissent des relations entre eux, et des réseaux d'interdépendance mondiale voient ainsi le jour, au niveau régional et planétaire.

Dans le même temps, cette réalité croissante d'interaction et d'interdépendance humaine met en lumière de nombreuses inégalités existant entre les peuples et les nations: il existe un vaste écart entre les pays riches et les pays pauvres; au sein des nations, il existe un déséquilibre entre ceux qui vivent dans la richesse et ceux qui sont blessés dans leur dignité par le manque de moyens de survie de base. Il y a également les dommages provoqués à l'environnement humain et naturel par l'utilisation irresponsable des ressources. Nous sommes confrontés au triste fait que dans certaines régions, ces facteurs négatifs sont devenus si importants que certains des pays les plus pauvres semblent avoir atteint un point de déclin irréversible. C'est la raison pour laquelle la promotion de la justice doit nécessairement être au coeur même des efforts de la Communauté internationale en vue d'affronter ces problèmes.

Il s'agit ici d'aider activement les personnes et les groupes qui souffrent actuellement de l'exclusion et de la marginalisation à participer au processus de développement économique et humain. Pour les régions riches du monde, cela signifie que des changements dans les modes de vie sont nécessaires, ainsi qu'un changement dans les modèles de production et de consommation; dans les régions en voie de développement, un changement dans les structures actuelles de partage du pouvoir, à la fois politique et économique, est souvent exigé. Pour toute la famille humaine, cela signifie répondre aux nombreux et graves défis soulevés par l'agression armée et par les conflits violents, des réalités qui concernent non seulement les peuples et les Etats, mais également les organisations non institutionnelles, comme les groupes paramilitaires et terroristes. Face à de telles menaces, personne ne peut manquer de ressentir le devoir moral urgent d'oeuvrer activement en vue de promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples, une tâche qui dépend dans une large mesure de l'établissement dans la justice d'une solidarité authentique et efficace.

Dans le même contexte, nous notons les tragiques conséquences que les conflits ethniques continuent d'entraîner dans de nombreuses régions du monde, y compris diverses parties de l'Afrique et même de votre propre pays, qui n'a malheureusement pas été épargné par les épisodes de violence dus aux rivalités tribales. Ici aussi, le principe de la solidarité peut aider les différentes parties à reconnaître les valeurs qu'elles ont en commun, des valeurs enracinées dans notre nature même de personnes humaines. La conscience de ces valeurs communes fournit une base pour un dialogue fructueux et constructif et pour une compréhension mutuelle. Celui-ci prépare à son tour le terrain pour une démocratisation ultérieure de la société et contribue à accroître la participation de tous les groupes au sein d'une organisation de la vie publique représentative et garantie par le droit.

Bien sûr, l'Eglise catholique sera toujours un partenaire plein de bonne volonté dans la poursuite du bien commun, et elle continuera d'apporter sa contribution spécifique à l'édification de la société au Ghana. A cet égard, je suis reconnaissant, Votre Excellence, pour vos paroles à l'égard de la présence positive de l'Eglise dans votre pays. Je voudrais également observer que c'est la garantie du droit à la liberté religieuse - la pierre d'angle de l'harmonie et de la stabilité de tout

système démocratique de gouvernement - qui permet dans une large mesure aux catholiques du Ghana d'oeuvrer pour le progrès spirituel et matériel de ses concitoyens, en promouvant l'unité et en encourageant la fraternité et la solidarité humaine effective.

Monsieur l'Ambassadeur, je suis certain que votre mission servira à renforcer plus encore les liens d'amitié et de coopération qui existent entre la République du Ghana et le Saint-Siège. Tandis que vous commencez votre nouvelle charge, je vous offre mes meilleurs voeux dans la prière et je vous assure que les différents bureaux de la Curie romaine seront prêts à vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions. Sur vous, ainsi que sur le bien-aimé peuple du Ghana, j'invoque cordialement une abondance de Bénédiction de Dieu tout-puissant.

---

*\*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2003 n.2 p.4.*

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

---

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana